



99877 - Ayant forniqué peu avant son mariage, elle craint le déshonneur

question

Une fille a fait la connaissance d'un jeune qui lui promet de l'épouser. Ensuite, il a abusé d'elle tout en enregistrant l'acte sur un support vidéo. Maintenant, elle souffre d'un sentiment de culpabilité et de déshonneur. Elle va se marier avec un homme qui n'est pas au courant de l'affront qu'elle a subi. Elle craint le déshonneur devant lui et devant sa famille. Que faudrait-il qu'elle fasse?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La responsabilité de ce drame résulte d'une série de relations interdites: connaissance, rendez-vous, mensonges, amour, séduction, contact sexuel illicite ruineux, honte, opprobre et déshonneur. Les conseillers ne cessent de crier pour avertir les insouciantes et mettre en garde ceux qui ont tendance à se laisser tromper. Les partisans de la mixité et du mal ne cessent de se battre pour défendre (la mixité). Ils prétendent qu'il n'y a aucun inconvénient à entretenir de telles relations et qu'il n'y a aucune nécessité de gêner les filles et les garçons (à cet égard) et que ne tombe dans le péché, la honte et les soucis créés par le déshonneur qu'une fille facile à tromper, une fille qui suit les pas de Satan, court derrière souhaits et promesses mensongères et fait fi de l'ordre que son Maître lui a adressé de rester chez elle, de baisser son regard, de ne pas se livrer à une tentative de séduction vocale et de porter le voile.

Nous venons d'Allah et c'est à Lui que nous retournerons! Hélas! Car les adeptes de l'islam en sont arrivés à constater ce mal dans leurs sociétés et à le voir s'infiltrer dans leurs foyers à l'insu des pères, des mères et des frères et sœurs. Que la fornication est odieuse! Combien ses conséquences ici-bas et dans l'au-delà sont abominables. C'est pourquoi la sanction qu'elle entraîne varie entre la flagellation et la lapidation en plus du châtement douloureux qui attend son auteur dans la fournaise. Le Très Haut dit: **La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de**



cent coups de fouet (Coran,24:2) et : Et n'approchez point la fornication. En vérité, c'est une turpitude et quel mauvais chemin! (Coran,17:32).

Dans un hadith où le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a raconté un de ses rêves, il dit: «...Nous repartîmes et arrivâmes auprès d'un four- le rapporteur du hadith dit: je crois que le Prophète a dit- À notre grande surprise, un brouhaha échappait du four. Il a dit: Nous y jetâmes un regard pour découvrir, ahuris, des hommes et des femmes nus que des flammes envahissaient de dessous. À chaque attaque des flammes, ils criaient à tue tête. Il a dit: Je dis à mes compagnons: qui sont ces gens là? Il dit: Ils me dirent: vas-y, vas-y!....Puis je leur dis: j'ai vraiment vu des choses étonnantes cette nuit. De quoi s'agit il? Ils me dirent : Nous t'en informerons...Quant aux hommes et femmes nus gitant dans une construction ayant la forme d'un four, ce sont les fornicateurs et les fornicatrices. (Rapporté par al-Bokhari dans le chapitre sur le péché des fornicateurs n° 7047). Le terme arabe dhawdhawo signifie émettre un bruit assourdissant et confus.

C'est pourquoi cette fille doit se repentir sincèrement devant Allah le Très haut, de nourrir un regret profond, de demander pardon (à Alla) et de se résoudre à ne jamais récidiver. Peut -être Allah lui pardonnera -t- elle. Il convient qu'elle ait un fréquent recours à l'invocation d'Allah en s'adressant humblement à Lui pour qu'Il dissimule (son péché) et ne pas la livrer au déshonneur ici-bas et dans l'au-delà et de lui éviter le mal provenant de ce perversi.

Il faut qu'elle privilégie les moments de l'exaucement comme le dernier quart de la nuit et le temps qui sépare l'appel à la prière et l'annonce de son début et l'ultime heure de la journée du vendredi. Qu'elle multiplie les actes de dévotion, notamment la prière et l'aumône. Qu'elle nourrisse une bonne opinion à l'endroit de son Maître le Transcendant qui dit dans un hadith divin: Je suis là où mon fidèle serviteur croit Me trouver. Je suis avec lui quand il se souvient de Moi. S'il se souvient de Moi en lui-même, Je Me souviens de lui en moi-même. S'il se souvient de Moi au sein d'une assemblée (d'élite) Je Me souviens de lui dans une assemblée meilleure. S'il se rapproche de Moi l'espace d'un empan, Je Me rapproche de lui l'espace d'un bras. S'il se rapproche de moi l'espace d'un bras, Je Me rapproche de lui l'espace d'une coudée. S'il avance vers Moi en marchant, Je



M'avance vers lui au pas soutenu. (rapporté par al-Bokhari (7405) et par Mouslim (2675).

Ahmad (17020) a rapporté de Wathilah un hadith selon lequel le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) a dit: «Allah le Puissant et Majestueux a dit: **Je suis là où Mon serviteur croit Me trouver. Qu'il nourrisse une bonne opinion sur Moi.** (jugé authentique par Chouaub al-Arnaout dans son rétablissement du Mousnad).

Que l'intéressé nourrisse une bonne opinion à l'égard de son Maître Transcendant. Qu'elle croie qu'Il dissimulera son péché, se chargera d'elle, agréera son repentir et améliorera son état. Qu'elle sache encore qu'elle doit observer la discrétion sur ses affaires et n'en informer personne, ni son mari ni un autre. Il doit le cacher au mari. S'il l'interroge à ce sujet, qu'elle réponde en employant un style détourné. En fait, la virginité peut être perdue suite à des règles abondantes ou à un saut ou d'autres causes.

Si quelqu'un découvrirait ce qui s'est passé, qu'il s'efforce à le dissimuler et aider l'intéressée à surmonter son épreuve. Qu'il ruse pour retrouver l'enregistrement vidéo fait par le criminel en brandissant devant ce dernier le châtiment d'Allah le Très haut qu'il encourt et en le sensibilisant sur l'extrême gravité de son crime. S'il peut employer la menace qu'il le fasse. Qu'il sollicite le concours d'un honnête détenteur de l'autorité publique pour l'intimider. Ce serait bien faire.

Nous demandons à Allah le Très haut d'agréer le repentir des croyants celui de nous tous et de dissimuler nos défauts et d'apaiser nos frayeurs.

Allah le sait mieux.